

Règlement de manoeuvre de l'artillerie antiaérienne

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'artillerie antiaérienne : unités armées du matériel de 40 mm. A.A.39.55/T à pointage moteur équipé du correcteur P.M. 3178 description et entretien du matériel : approuvé le 23 mars 1959, sous le n° 2413 EMA/3/ET / Ministère de la Défense Nationale ; Secrétariat d'Etat à la Guerre ; Etat-Major de l'Armée

Auteur(s) : France Ministère de la défense 1936-....

Autre(s) responsabilité(s) : France, Secrétariat d'Etat aux forces armées (Guerre) 1942-1958 - Éditeur scientifique

France, État-major de l'armée de terre - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : [s.n.] : [s.n.], 1959

Description matérielle : 1 vol. (43 p.) : figures ; 21 cm

Sujet - Collectivité : France Armée. -- Artillerie -- Règlements

Sujet - Nom commun : Combat -- Règlements